

GUIDE DE NORMES

Fonds de la MRC de Drummond

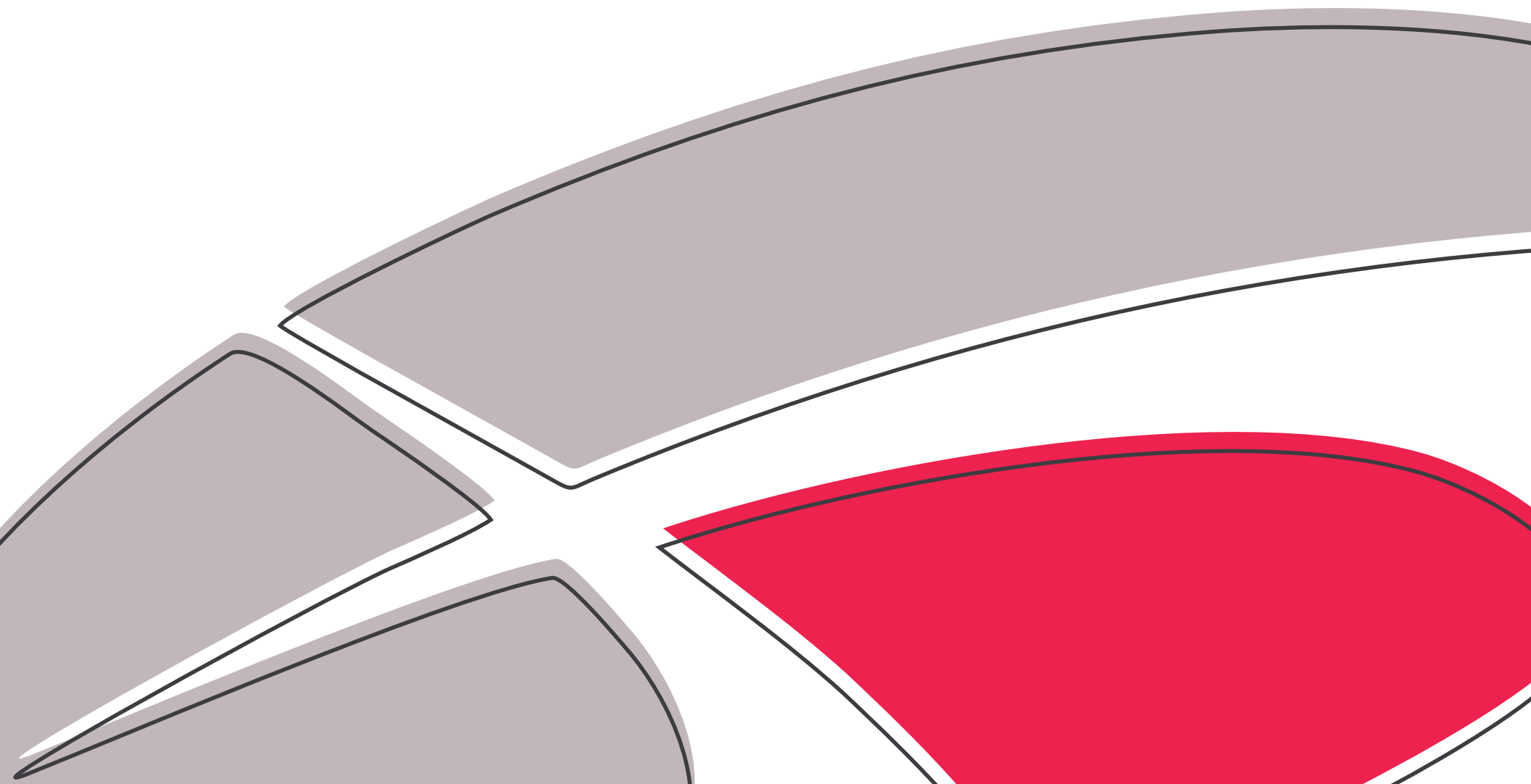


Table des matières

Logos et déclinaisons	3-4
Espace de protection	5
Taille minimale	5
Interdits	6
Typographie	7
Palette de couleurs	8
Utilisation par des organisations externes	8

Fonds culturel

Version de base



Utilisation sur fond pâle



Utilisation sur fond foncé



Fonds de soutien aux activités intergénérationnelles

Version de base



Utilisation sur fond pâle



Utilisation sur fond foncé



Fonds de la ruralité

Version de base



Utilisation sur fond pâle



Utilisation sur fond foncé



Fonds d'aide et de soutien aux organismes (FASO)

Version de base



Utilisation sur fond pâle



Utilisation sur fond foncé



Espace de protection

Afin de protéger la clarté et l'intégrité visuelles du logo, celui-ci comporte une zone d'exclusion ou une marge protégée. La zone d'exclusion est définie par la lettre « o » de Drummond.



Taille minimale

La taille minimale suggérée pour le logo du Fonds culturel et du Fonds de la ruralité est de 1,25 pouce de large, tandis que pour le Fonds d'aide et de soutien aux organismes (FASO) et le Fonds de soutien aux activités intergénérationnelles est de 1,75 pouce de large. L'utilisation en dessous de cette dimension rendrait illisibles certains détails selon le canal utilisé.

La MRC de Drummond se réserve le droit de juger que son logo est trop petit, même s'il respecte la largeur minimale de 1,25 po, selon le canal de diffusion utilisé.



Interdits

Pour assurer une uniformité de l'image de marque et une lisibilité optimale des logos, certaines modifications ou utilisations sont à proscrire. Toute autre utilisation des logos qui diverge des recommandations du présent guide de normes est également à éviter.



Ne pas déformer le logo



Ne pas déplacer les éléments



Ne pas mettre en transparence



Ne pas changer la couleur



Ne pas changer les proportions



Ne pas changer l'angle



Ne pas ajouter d'effet et d'ombre



Ne pas nuire à la lisibilité

Typographie

La typographie est un élément central de l'image de marque. Une utilisation conforme des polices assure la cohérence et l'homogénéité des diverses communications. Le texte doit être aligné à gauche lorsque possible. Pour fins de lisibilité, nous n'utilisons pas de coupure de mot (trait d'union) en fin de ligne ni l'alignement justifié.

Typographie principale

Notre police principale est **Nunito Sans**. Elle est utilisée pour les titres, sous-titres et textes courants. C'est la fonte à privilégier pour tous vos documents imprimés ainsi que pour une utilisation à l'écran. Si cela est impossible, vous pouvez utiliser *Arial*.

Nunito Sans

Light abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
 ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
 0123456789

Regular abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
 ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
 0123456789

Italic abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
 ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
 0123456789

Semi-Bold abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
 ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
 0123456789

Bold abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
 ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
 0123456789

Black **abcdefghijklmnopqrstuvwxyz**
 ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
 0123456789

Palette de couleurs

L'identité visuelle de la MRC de Drummond repose sur une palette composée de trois couleurs principales : un gris foncé, un gris pâle, ainsi qu'un rouge framboise utilisé comme couleur d'accent pour mettre en valeur certains éléments clés. Le Fonds de soutien aux activités intergénérationnelles utilise quant à lui une palette composée de mauve, de bleu marine et de vert.



Gris pâle

CMJN 24-24-20-0
RVB 194-185-188
PMS 434 C
c2b9bc



Rouge framboise

CMJN 0-98-63-0
RVB 238-34-79
PMS 192 C
ee224f



Gris foncé

CMJN 67-67-60-57
RVB 56-49-52
PMS 412 C
#83134



Mauve

CMJN 27-31-0-0
RVB 195-181-217
c3b5d9



Bleu marine

CMJN 85-66-33-20
RVB 55-77-112
374d70



Vert

CMJN 20-0-38-0
RVB 217-230-180
d9e6b4

Utilisation par des organisations externes

Toute utilisation du logo de la MRC de Drummond par une organisation externe, notamment à des fins de diffusion ou de promotion, doit préalablement être approuvée. Le visuel final doit être soumis au service des communications de la MRC, à l'adresse vdion@mrcdrummond.qc.ca, afin de valider sa conformité aux normes du présent guide. Cette règle s'applique également aux logos des services et fonds relevant de la MRC.